



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUE FINAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF DE LA FECAFOOT TENUE LE 26 MAI 2023 A YAOUNDE

L'an deux mille vingt-trois ;

Et le vingt-six du mois mai, sur convocation de son Président, s'est tenue au HILTON hôtel de Yaoundé, de 10 H 00 à 17H, sous la présidence de **Monsieur ETO'O FILS Samuel, Président de la Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT)**, une session ordinaire du Comité Exécutif de la FECAFOOT.

Outre **Monsieur ETO'O FILS Samuel, Président de la FECAFOOT**, étaient présents :

- **Madame EKO MENDOMO Céline, 1^{ère} Vice-Présidente ;**
- **Monsieur NJALLA QUAN Henri Junior, 4^{ème} Vice-Président ;**
- **Monsieur ABBO MOHAMADOU, Membre ;**
- **Monsieur YOKI ONANA, Membre ;**
- **Monsieur NYASSA NYASSA Roger, Membre ;**
- **Monsieur FOKO KAMGA Stéphane, Membre ;**
- **Monsieur MONGUE NYAMSI Daniel, Membre ;**
- **Monsieur ABDOUL KARIMOU, Membre ;**
- **Monsieur ABDOULAYE ABDOUL RAZACK, Membre ;**
- **Monsieur FEUTCHEU Joseph, Membre ;**
- **Monsieur FOUEDJOU Norbert, Membre ;**
- **Monsieur YAKAM Gilbert, Membre ;**
- **Madame KWEMO Safia, Membre ;**
- **Monsieur NKOU MVONDO Prosper, Membre ;**
- **Monsieur MBIGHA Félix, Membre ;**
- **Monsieur DJOUNANG Blaise, Secrétaire Général P.i.**

Le quorum étant largement atteint tel qu'il ressort de la feuille de présence jointe en annexe du présent communiqué final, le Comité Exécutif de la FECAFOOT a pu valablement délibérer et statuer conformément aux dispositions **des articles 39, 40 et 41 des Statuts de la FECAFOOT**, sur les points ci-après inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du projet d'ordre du jour ;
2. Compte rendu et approbation des décisions prises durant les différentes sessions du Comité d'Urgence ;
3. Examen de la situation disciplinaire d'un membre du Comité Exécutif ;

4. Point sur la participation du Cameroun à la Coupe du Monde FIFA Qatar 2022 ;
5. Présentation du rapport d'activités du Secrétariat Général de la FECAFOOT ;
6. Présentation du Contrat d'Objectifs pour être éligible au Programme FIFA Forward 3.0 ;
7. Point sur le projet de textes relatifs à l'octroi des licences CAF des clubs ;
8. Examen et validation du projet de budget de la FECAFOOT pour l'exercice 2023 ;
9. Point sur la vacance de poste au Comité Exécutif ;
10. Point sur la situation intérimaire du Secrétaire General de la FECAFOOT ;
11. Proposition d'amendement de certaines dispositions du Statut du Personnel et du Règlement Financier ;
12. Situation disciplinaire du personnel ;
13. Point sur la protection de l'enfance dans le milieu du football ;
14. Point sur les indemnités des présidents des Ligues Régionales et Départementales ;
15. Examen des rapports d'audit des Ligues Régionales ;
16. Examen de la demande de changement de dénomination de certains clubs ;
17. Divers ;
18. Lecture du communiqué final.

Après examen desdits points et débats, le Comité Exécutif a pris les résolutions suivantes :

Résolution N° 1

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, modifie l'ordre du jour en intégrant les nouveaux points suivants :

- Présentation du rapport d'audit des comptes ;
- L'arrêt des comptes au 31 décembre 2022 ;
- Le rapport des championnats professionnels de la saison 2022/2023 ;
- Le point sur la situation disciplinaire d'un membre du Comité Exécutif relégué à la dernière position.

Résolution N° 2

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, confirme l'ensemble des décisions prises par les Comités d'Urgence des 12 octobre 2022, 02 novembre 2022, 10 janvier 2023 et 06 mars 2023.

Résolution N° 3

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, salue la participation du Cameroun à la Coupe du Monde Qatar 2022 et exprime son satisfecit du bilan présenté par le Président de la FECAFOOT.

Résolution N° 4

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, prend acte de la présentation du rapport d'activité du Secrétariat Général et valide les propositions contenues dans ledit rapport.

Résolution N° 5

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, valide la proposition du président de la FECAFOOT de réorienter l'enveloppe destinée aux clubs professionnels pour la mise sur pied des catégories U-15 et U-17 et de l'octroyer à la DTN dans le but d'assurer un meilleur suivi ainsi que la détection de nouveaux talents.

Résolution N° 6

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, valide la proposition du président de la FECAFOOT visant à intégrer un instructeur d'arbitre dans toutes les expéditions des différentes sélections nationales.

Résolution N° 7

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, prend connaissance de la présentation du contrat d'objectifs pour l'éligibilité au Programme FIFA Forward 3.0, l'adopte et s'engage à ne ménager aucun effort pour les atteindre en vue de bénéficier de l'appui de la FIFA pour la construction de 12 stades sur toute l'étendue du territoire.

Résolution N° 8

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, valide les projets de textes relatifs à l'octroi de la licence CAF aux clubs ;

Résolution N° 9

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, prend acte de la présentation du rapport d'audit des comptes du cabinet MOORE Stephens et approuve l'arrêté desdits comptes au 31 décembre 2022.

Résolution N° 10

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, valide le projet de budget de la FECAFOOT pour l'exercice 2023 ;

Résolution N° 11

Le Comité Exécutif, à la grande majorité des membres présents, constate la vacance du poste de 2^{ème} Vice-Président de la FECAFOOT occupé par monsieur BOUBAKARY BELLO et prend acte de l'élection de Monsieur **ABDOULKARIMOU** Conformément au procès-verbal joint en annexe.

Résolution N° 12

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, prend acte de la vacance des certains postes en son sein et propose au Président de prendre des dispositions en vue de leur remplacement par voie élective.

Résolution N° 13

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, confirme Monsieur Blaise DJOUNANG au poste de secrétaire Général de la FECAFOOT.

Résolution N° 14

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, prend acte des dérives de certains employés de la FECAFOOT et propose que les concernés soient traduits devant la Commission Consultative de Discipline de la FECAFOOT.

Résolution N° 15

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, prend acte des recommandations de la FIFA sur la protection de l'enfance dans le milieu du football et s'engage à l'intégrer dans le corpus règlementaire de la FECAFOOT.

Résolution N° 16

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, valide la proposition d'octroi des indemnités mensuelles aux présidents des Ligues Régionales et Départementales ainsi qu'il suit :

- Indemnité aux présidents des ligues Régionales : FCFA 150 000 ;
- Indemnité aux présidents des ligues Départementales : FCFA 75 000.

Résolution N° 17

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, prend acte de la mise sur pied des Comités Provisoire de Gestion par le Président dans certaines Ligues Régionales et Départementales.

Résolution N° 18

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, autorise le changement de nom du club « *Ecole de Football des Brasseries du Cameroun* » en « *Association de l'Elite du Football by Boissons du Cameroun* »

Résolution N° 19

Le Comité Exécutif, à l'unanimité des membres présents, suspend provisoirement pour une durée de 03 mois Madame KWEMO Safia de ses fonctions de membre du Comité Exécutif et décide de la traduire devant la Commission d'Ethique pour y répondre des faits graves qui lui sont reprochés.

Fait à Yaoundé, le 26 mai 2023

